

L'actu des représentant·e·s du personnel du Siège

Avril 2020 - Spécial coronavirus



Prolongation du confinement à FTV

La date du 11 mai aura peu d'incidence à France Télévisions qui a décidé de maintenir son dispositif actuel au moins **jusqu'au 15 juin** : « le télétravail reste la règle et la présence sur place d'exception ».

Actuellement de nombreux bâtiments et des étages entiers du Siège sont vides. C'est le cas de l'immeuble Valin, d'EOS, au Ponant. Les salarié·e·s ne sont pas autorisés à revenir sur leur lieu de travail, jusqu'à nouvel ordre.

La reprise des activités sera progressive, « en fonction des conditions sanitaires ».

La production, comme le tournage des feuilletons, devrait reprendre en premier, **ainsi que Télématin sur France 2, fin mai/début juin**. La présidente de FTV a annoncé que **le retour de l'ensemble des salarié·e·s sur site n'aurait pas lieu avant septembre**.

Il reste à définir les conditions de ce retour. La CGT insiste sur la nécessité d'élaborer un plan de reprise d'activité, négocié avec les syndicats et les élu·e·s, qui permette de revenir à des conditions de travail normales, avec toutes les mesures sanitaires nécessaires.

Masques, virage à 180 degrés !

Après avoir expliqué, à l'instar du gouvernement qu'il n'était pas nécessaire, la direction de FTV a décidé de rendre désormais **le port du masque obligatoire**. Un changement radical en l'espace d'un mois et demi, attendu par de nombreux salarié·e·s comme par les élu·e·s du personnel.

Deux types de masques vont coexister : des masques chirurgicaux pour les personnels les plus exposés (équipes de reportages, techniciens des régies,

maintenances), ainsi que des masques en tissu. Chaque salarié·e devrait recevoir prochainement 5 masques en tissu pouvant supporter 60 lavages

Attention, le port du masque n'est pas une option. Il ne doit pas non plus dispenser d'un strict respect de la distanciation sociale. Les chef·fe·s de service, d'édition et rédacteurs en chefs ont toujours interdiction d'entrer dans les salles de montage, de mixage et des off, même avec un masque.

Tests de dépistage, le grand flou !

Dans son message au personnel, Delphine Ernotte déclare « Nous nous mettons en situation de pouvoir tester les collaborateurs présents sur site le désirant ».

Il ne s'agit donc pas d'une généralisation,

mais de la possibilité de se faire dépister gratuitement, après avis médical. FTV a passé un accord avec un (ou des) laboratoire pour bénéficier d'un accès privilégié. On attend des précisions sur les modalités de l'accès aux tests.

Arnaque sur le gel hydroalcoolique

La direction de l'information plaide la bonne foi et ne reconnaît aucune responsabilité dans l'acquisition d'un gel inefficace contre le COVID-19, gel mal dosé, à **27 % d'éthanol contre 60 % pour un gel virucide**. Sa ligne de défense est « nous avons été victimes d'une fraude ».

Les achats, de ce gel de **marque Symex**, ont pourtant été effectués dans une

grande pharmacie parisienne qui avait auparavant fourni des gels conformes, utilisés au tout début de la pandémie. Le pharmacien aurait manqué de vigilance, mais également la direction des moyens de reportages, qui explique ne pas avoir demandé les certificats de conformité. Le stock de gel a été renouvelé, il serait en quantité suffisante.

Désinfection et décontamination

Au fil des semaines, après une période de flottement révélatrice d'une grave impréparation, un certain nombre de mesures sanitaires ont été prises pour faire barrière au virus. Une dernière salle de montage, « l'œil du 20 heures » qui était passée sous les radars vient d'être équipée d'une séparation de plexiglass.

Le nettoyage des locaux a été renforcé, le passage des agents d'entretien est désormais matérialisé par une fiche en indiquant les horaires. Les représentant·e·s

du personnel ont insisté pour obtenir un nettoyage plus fréquent des toilettes qui constituent une zone à risques.

L'efficacité des lingettes contre le virus a aussi été questionnée. La réponse est qu'elles ont reçu l'approbation des médecins du travail. La prise de température à l'entrée de MFTV est toujours fantaisiste, mais aucune décision n'a été prise malgré les demandes et remarques.

Le virus à l'aise dans la meute

Les journalistes sont champions pour donner des conseils à la population sur des dangers du coronavirus, mais ils se montrent souvent incapables de se les appliquer à eux même. Le 1er mai, devant la statue de Jeanne d'Arc, c'était la meute. Une forêt de caméras et de micros face à Mme Le Pen avec **des journalistes à touche-touche**, et ce n'est pas le seul cas.

Que fallait-il faire, prendre ses distances et rater l'interview ? Si chaque journaliste doit être responsable, c'est d'abord aux patrons des télé et radios qu'il importe de prendre des initiatives pour minimiser les risques pour leurs équipes. **Pourquoi pas organiser des pools pour ce genre de tournage ?**

Point sur les effectifs et le coronavirus

Fin avril, en cumulé depuis le début de l'épidémie, FTV a recensé 346 salarié·e·s en quatorzaine, 260 contaminé·e·s et 225 guérisons.

Toujours fin avril, dans les rédactions nationales, sur environ 1 200 collaborateurs on dénombrait 10 cas de coronavirus et 6 placés en quatorzaine. En cumulé, 77 personnes ont été contaminées

et 74 mises en quatorzaine.

Situation des effectifs des rédactions au 20 avril : 183 salarié·e·s présent·e·s sur site et 82 en attente chez eux, 338 en télétravail, 31 absences autorisées payées, 13 contaminé·e·s, 7 quatorzaines, 73 gardes d'enfants, 257 en congés et RTT et 138 congés maladies et autres.

Le retour de Télématin

Frappée par le coronavirus dès les premiers jours l'équipe de Télématin a été mise en quarantaine. Depuis, en remplacement, la matinale de France Info est diffusée en simultané sur France 2. La pérennisation de cette mutualisation a été envisagée, mais une double diffusion F2 et canal 27 se heurte à l'opposition du CSA ...

et de BFM. L'absence de publicité aussi sur France Info est un obstacle, mais on comprend à demi-mot que l'option est sérieusement étudiée et loin d'être abandonnée. En attendant, il est prévu un retour de Télématin dans la deuxième moitié du mois de mai.

Information, les téléspectateurs « présents comme jamais »

Le directeur des rédactions explique que l'information basée sur la mutualisation des éditions France 2 / France 3 a pris son rythme de croisière. L'objectif est de continuer ainsi au moins jusqu'au 15 juin ... d'autant que « les téléspectateurs nous suivent comme jamais, l'audience est au rendez-vous. Notre objectif est que ça dure le moins longtemps possible, mais aussi le plus longtemps possible » se félicite Christophe Tortora

Les mêmes sujets sont diffusés dans les JT des deux chaînes tout en préservant les spécialisations, l'internationale sur France 2 (enfin ce qui en reste...) et l'angle régional privilégié sur France 3 (le grand JT et le petit)

La mutualisation a permis de diviser par deux les effectifs de chaque service. Pour l'instant, pas question de rouvrir le plateau de France 3 avant un mois ou deux dit-il.

Pendant la crise, le casting du 20 heures continue

Rien de bien nouveau, « tout le monde ne peut pas faire l'ouverture du 20 heures ou du 19/20 ou présenter un JT. On essaie d'utiliser le collaborateur au mieux de ses capacités. Y'en a qui sont plus doués pour faire de interviews que des incarnés de 5 mn » soutient C. Tortora.

Sur le mal-être d'une partie de la rédaction, qui souffre d'être mise à l'écart, exclue et sous employée, pas de problèmes non

plus. Ce directeur qui se glorifie de passer 5 jours sur six à la rédaction n'a pas ce ressenti ce malaise dans les services. « Si on fait plus appel aux jeunes journalistes et aux CDD, c'est qu'ils sont en bonne santé et plus disponibles que ceux qui ont la garde de leurs enfants ou qui présentent des risques de santé ».

France Info

La chaîne d'information est soumise à rude épreuve. Les tranches du matin et du soir sont particulièrement difficiles à assurer avec un effectif réduit. Les problèmes

récurrents de charge de travail inadaptée aux moyens « en temps normal » se font particulièrement sentir en cette période.

Infographie et montage, services en tension

L'infographie est passée dans sa quasi-totalité en télétravail, mais les infographistes n'en peuvent plus face aux demandes qui s'accumulent. Ceux qui passent les commandes ne se rendent pas compte, puisqu'ils ne voient plus le service à l'œuvre. Aucun suivi de fabrication, aucun compte rendu, aucun débriefing, les salarié·e·s ont le sentiment d'être laissé·e·s à l'abandon, surtout côté France 3 et

France Info. La charge de télétravail est devenue exténuante.

Au montage, on est passé d'une quarantaine de monteurs / jours à 22 dont 14 sur site. Avec le rallongement du 20 heures à 52 mn, et en dépit de la mutualisation des éditions, les cadences commencent à devenir intenable : 4 heures pour monter un dossier contre une heure en temps normal.

Télétravail ou travail à la maison ?

On s'est beaucoup préoccupé des salarié·e·s présent·e·s au Siège ou en reportage car exposé·e·s directement aux risques de contamination. Le télétravail est apparu comme la solution la plus protectrice. Sauf qu'on n'avait pas prévu que cela dure deux mois, voire plus. Certain·e·s le vivent assez bien, alors que pour d'autre le travail à la maison tourne au cauchemar.

Manque d'espace pour s'isoler, confinement, présence des enfants, de la famille, tâches ménagères ou à l'opposé, solitude et sentiment d'abandon pour

d'autres. Pour tou·te·s, demandes incessantes des chef·fe·s et des collègues, **mails, textos, WhatsApp, Zoom.**

Tous ces aspects sont générateurs de détresse et souffrance, les télétravailleurs sont exténués. La direction ne semble pas avoir pris toute la mesure du problème, elle s'en remet aux chef·fe·s de services eux-mêmes débordés ou ... à un questionnaire. Il y a urgence à ouvrir des négociations pour **encadrer le vrai télétravail** et protéger les milliers de salarié·e·s de FTV qui se sont retrouvé·e·s, de force, dans cette situation.

Frais télétravail avec son matériel perso

Travailler à la maison, dans la majorité des cas, c'est aussi utiliser son ordinateur personnel, son imprimante, son abonnement à Internet, payer l'électricité etc..... Interrogée sur ce point, la DRH répond qu'aucune participation aux frais, qu'aucune indemnité ne sont prévues. Seulement **du cas par cas**, comme pour la fourniture d'un ordinateur, pour ceux qui en

exprimeraient le besoin. Idem si un·e salarié·e a dû prendre un abonnement internet ou 4 G pour travailler.

Actualisation des DUER

Actualisation des DUER (document unique d'évaluation des risques) pour intégrer la pandémie coronavirus. Ce document recense l'ensemble des risques pour la santé et la sécurité du personnel.

Chaque direction possède son propre DUER. Il s'agit à la fois de déterminer les risques, de les prévenir tout en assurant la continuité de l'activité. **Le travail à domicile massif induit de nouveau**

risques, liés au confinement, à l'isolement, à la surcharge ou sous charge de travail. Situation nouvelle aussi pour les managers qui doivent maintenir un lien régulier avec leurs équipes. Toute situation d'isolement de salarié·e-s doit être contrebalancée par des réunions, des appels téléphoniques, mais est-ce suffisant ?

Maintien des salaires

Les salaires sont maintenus pour les salarié·e-s permanent·e-s y compris ceux qui sont placés en **absence autorisée** payée. Pour ceux qui en bénéficiaient, les éléments variables de salaires, les EVS (heures de nuit, week-end...) donneront lieu à un complément basé sur les 3 derniers mois, afin de maintenir un revenu équivalent.

Beaucoup plus compliquée est la situation des **CDD, pigistes et intermittents en fin**

de contrat. À ce jour, FTV n'a toujours pas répondu clairement aux demandes des intéressé·e-s et des syndicats. Un dispositif encore nébuleux a été mis en place en collaboration avec Audiens, FTV versera le cas échéant un complément de salaire au vu des relevés des Assedic.

Pour vous renseigner sur vos droits, vous pouvez consulter ce blog tenu par des avocat·e-s spécialisé·e-s, bien connu·e-s de la direction de FTV (➡voir ici).

Prise de congés, CET

Les salarié·e-s de FTV sont incité·e-s à poser au moins **5 jours de congés** entre le début de la période de confinement et la fin du mois de mai.

Les salarié·e-s en absence autorisée payée sont d'office en récupération-jours-fériés les 13 avril, 1er, 8 et 21 mai. Ils doivent aussi prendre leurs RTT au fur et à mesure acquisition.

CET : aucune décision n'est encore arrêtée, mais on s'achemine vers la réduction du nombre de jours pouvant être posés sur le CET (22 actuellement). Pour maîtriser sa masse salariale, FTV veut faire en sorte que le maximum de congés soit pris en 2020. Aucun report sur 2021 ne sera accepté.

Garde d'enfants

Au 1er mai l'arrêt maladie pour garde d'enfants ne fonctionne plus, suite à une décision du gouvernement. Les salarié·e-s concerné·e-s seront placé·e-s en **absence autorisée payée**, sans perte de salaire. Ils devront justifier leur demande (enfant de

moins de 16 ans, être le seul parent à bénéficier de l'absence) en remplissant un formulaire. Jusqu'à nouvel ordre, la réouverture partielle des écoles le 11 mai ne remet pas en cause ces dispositions lorsque les parents préfèrent garder leurs enfants à la maison.

Contrat de Génération et semaine de 4 jours pour les seniors

Le contrat de génération est arrivé à son terme le 31 décembre 2019. Une de ses dispositions très populaire est la possibilité de travailler en semaine de 4 jours à partir de 57 ans. La direction avait décidé de ne

pas reconduire cette possibilité, mais compte tenu de la crise actuelle, la semaine de 4 jours pour les plus de 57 ans serait prolongée pour certaines directions. À Vérifier auprès de sa RH.

Taxi et véhicule personnel

Les frais de taxi pour se rendre à son travail sont pris en charge par FTV, quel que soit l'horaire. Il faut demander un code pour bénéficier du prépaiement. La direction préconise l'utilisation de son véhicule

personnel. Le remboursement des frais de déplacement s'opère via l'application concur. C'est là que ça se complique 😊😊😊

Open-spaces

FTV va-t-elle revenir sur le dogme du travail en plateau ouvert généralisé ? Pas question, même si on reconnaît qu'ils sont

plus propices à la propagation des virus et aux maladies que les bureaux à taille humaine et fermés avec des portes.

DIRECTION DES SPORTS

Affaire de Harcèlement présumé à la direction des sports

Suite aux révélations d'une ex-journaliste au service des sports, le 4 avril dernier, FTV a mandaté le cabinet Interstys pour mener une enquête auprès des salarié·e·s et ex-salarié·e·s des sports.

Les coordonnées de plus d'une centaine de collaborateurs ont été fournis au cabinet qui a conduit les entretiens jusqu'à la fin avril. La synthèse est attendue pour la mi-mai.

Les élu·e·s du CSE et les représentant·e·s du personnel demandent à être informé·e·s

des conclusions de l'enquête. Les dénonciations de harcèlement moral, de propos et d'attitudes sexistes, de placardisations arbitraires entachent depuis longtemps cette direction dirigée exclusivement par des hommes et dont les effectifs ne comptent que 12 % de femmes. La direction de FTV porte une lourde responsabilité dans ces dérives qu'elle n'a jamais entrepris de stopper.

Nomination d'un nouveau chef de service à la vidéothèque des sports

Un changement qui tombe plutôt mal, en période de crise, quand il faut gérer un service à 100 % en télétravail. L'actuelle titulaire du poste, nommée à la vidéothèque

de l'information nationale, devrait cependant continuer à continuer à diriger la vidéothèque des sports, avec le nouveau chef, en attendant un retour à la normale.

Point sur les effectifs et le coronavirus aux sports

Depuis le début de l'épidémie, la direction des sports ne déplore que, 2 collaborateurs contaminés et 25 quatorzaines en cumulé et plus personne fin avril.

L'ensemble des équipes ont été mises en télétravail ou en absence rémunérée. Dans le détail : 127 en télétravail, 20 en RH/congés, 3 absences autorisées payées, 8 congés maladie et autres, 1 garde d'enfants.

En l'absence d'évènements sportifs, l'activité consiste à alimenter le web des sports par des articles et des modules. Stade 2 est fabriqué à distance, par les journalistes et monteurs, avec une ou deux sorties d'équipes par émission. Les plateaux sont enregistrés en fin de semaine dans les locaux du service pour fabriquer « une bobine » diffusée par la régie de France3.

Pour prendre connaissance des réponses de la direction aux questions des représentants du personnel
Cliquez ICI .

Vous pouvez aussi nous contacter à
cgt.siege@francetv.fr
snj-cgtFTV@francetv.fr

Vos Représentant-e-s
de Proximité CGT

Gestion d'Entreprise, Immobilier et Moyens Généraux : Véronique PAILLE-VECCHIA

Programmes, Communication, Marketing, Études : Sophie PIGNAL

Production, Fabrication, Technologies : Éric LAUMONIER

Information et Sports : Claude GUENEAU & Georges PINOL

CGT France télévisions Siège

Pièce V 2836

7 Esplanade Henri de France

75907 Paris cedex 15